

La direction est sourde à vos véritables attentes **Jugez - Décidez - Criez plus fort !**

Gennevilliers, 20 février 2014

Vendredi 14, la direction est restée accrochée à son horizon : pas question d'aller au-delà des mesures de l'an passé, comme si elles avaient été suffisantes ! Elle est restée sur une augmentation de la masse salariale au plus près de la « limite » des 3%. Elle a très modestement amendé ses 1ères propositions.

- A mis les talons aux niveaux de l'an passé pour les mensuels et a renouvelé l'augmentation minimum individuelle de 1% pour tous les IC en « non-inadéquation » (94,6% des IC en 2013).
- Prévoit 2,9% en masse pour les autres mesures (AG, AI) + 0,1% pour l'égalité F/H à condition que « l'accord » soit signé par des organisations syndicales représentant ensemble 50% des voix aux élections professionnelles de TCS.
- Mais 2,8% + 0,1 pour l'égalité F/H en cas de « non accord ».

La direction avait donné aux organisations syndicales jusqu'au lundi 17 février pour faire connaître leur décision : ce délai expéditif voulait faire appel, selon elle, au sens des responsabilités que doivent partager direction et syndicats, dans un contexte économique compris comme tendu par l'ensemble des partenaires.

En séance, la CGT a rappelé que, dans notre beau pays du dialogue social, pour l'instant, les syndicats n'avaient pas la signature des comptes chèques de l'entreprise.

⇒ La politique salariale et le traitement des fiches de paie relève encore de la responsabilité de la seule direction (surtout quand il s'agit d'un enjeu de 0,1% !).

Nous avons rappelé la vocation première et fondamentale des syndicats :

- **Etre d'abord responsables vis-à-vis du personnel ;**
- **Partager avec les salariés la défense responsable de leurs intérêts.**

A la CGT, nous ne sommes pas syndiqués pour décider à la place des salariés.

Nous sommes syndiqués pour analyser les situations économiques et de travail que nous partageons au quotidien avec tous les salariés. Nous sommes syndiqués pour examiner le souhaitable, le nécessaire, et mettre nos réflexions en débat auprès de nos collègues afin de décider avec eux ce qui semble convenir à la majorité. Le nombre de salariés en mouvement sur leurs revendications est la vraie force du syndicalisme.

Nous regrettons que la CFE-CGC, la CFTC et la CFDT aient entériné, dès lundi 14, les mesures de la direction, fusse au nom de leurs syndiqués.

Il revient au personnel de juger et décider.

Les propositions de la direction sont-elles suffisantes ? Faut-il poursuivre la mobilisation ?

**Sur Gennevilliers, 1500 personnes ont signé la pétition (2500 sur TCS) :
à elles de juger des mesures proposées !**

La CGT considère ne pas avoir reçu un mandat des salariés pour signer.

Dès décembre, nous avons commencé à vous consulter par questionnaire. Les réponses indiquaient notamment :

- ⇒ une exigence d'AG pour toutes les catégories plus près de 5 que de 1,8 ou 1%. Des AI à 2%.
- ⇒ L'intégration des primes variables dans le salaire de base.

Pour la CGT, l'exigence de 5% d'AG est légitime et compréhensible, vues la pression sur le pouvoir d'achat tout au long de 2013 et sa poursuite prévisible en 2014, le tassement des salaires des jeunes diplômés. L'exigence de 2% d'AI renvoie au besoin de mieux assurer l'évolution de carrière. Quant à l'intégration de la prime variable, elle témoigne que le personnel a fait le tour de la question.

La CGT pense que les mesures proposées par la direction restent loin des attentes.

Pour autant nous ne déciderons pas sans vérifier votre avis.

L'accord obtenu par la direction n'engage que les signataires. Il n'engage pas la CGT.

A l'unique suspension de séance de la réunion du vendredi 14, la CGT a proposé à l'ensemble des organisations un référendum : « Les mesures de la direction sont-elles suffisantes : OUI – NON ? ».

Continuez à retourner notre questionnaire pour nous donner votre avis sur les mesures de la direction et précisez vos revendications.

Envoyez-le au Syndicat CGT par le courrier interne ou remettez-le à un militant CGT.

Vers un questionnaire unitaire malgré tout ?

Dans notre tract du 27 janvier 2014, au sujet de ce questionnaire, nous écrivions : « **Ces premières réponses n'appartiennent pas à la CGT. Elles appartiennent à l'ensemble des salariés. [...] Dès à présent, ce questionnaire et son recueil peuvent devenir l'affaire de toutes les organisations syndicales** ».

Nous nous félicitons que la CFDT nous rejoigne désormais dans cette démarche en proposant un questionnaire unitaire. Nous espérons que les autres syndicats accepteront cette proposition.

⇒ **A TCS, nous ne partons pas de rien : il y a le questionnaire de 2011, déjà unitaire. Et celui lancé par nous sur Gennevilliers en décembre, inspiré de celui d'une autre entité Thales.**

Un questionnaire unitaire permettra d'affiner les exigences des salariés tout en nourrissant les réflexions de fond sur ce que doit être la politique salariale à TCS. La CGT avait initié ce travail lors du conflit de 2011. Nul hasard si désormais la direction veille à prévoir une AI minimum pour 90% des IC ! Nous travaillons de nouveau cette problématique depuis quelques temps en mettant régulièrement à votre disposition les réalités salariales de TCS. Nous poursuivrons ce travail qui participe à éclairer les débats.

L'accord signé ne clos pas le débat sur les salaires !

Définissez votre position et délivrez un message clair à la direction.

Les années qui s'annoncent vont être décisives pour TCS au plan industriel.

C'est nous qui feront le travail. Pas les actionnaires.

Priorité absolue à nos salaires et nos carrières dès cette année.

Le salaire de base, la reconnaissance des qualifications, les carrières sont des choses trop sérieuses pour les traiter avec la légèreté dont fait preuve la direction depuis des années.